



**Déclaration liminaire - CTMEN du 15 septembre 2020**  
**Intervention de Stéphane CROCHET pour l'Unsa Education**

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur général des ressources humaines,

Cette rentrée et cette année scolaire qui débutent sont difficiles. L'UNSA Éducation ne dira pas que les décisions à prendre sont simples. Et dans tous les cas, ces décisions génèrent leurs lots de difficultés. Les décisions peuvent être critiquables et quand c'est le cas, nous savons le dire car cela contribue à résoudre les difficultés rencontrées sur le terrain par les personnels, les élèves et leurs familles mais ce sur quoi nous voulons nous concentrer ici, c'est sur la chaîne interministérielle qui les prend puis les décline dans les ministères et dans les territoires. Nous estimons qu'elle n'est toujours pas pleinement opérationnelle et finalement renvoie aux acteurs de terrain l'obligation de rendre cohérentes et donc acceptables les décisions.

Nous savons et reconnaissons le niveau de mobilisation de l'ensemble des acteurs dans notre ministère depuis le mois de mars, mais indépendamment de leur travail considérable, nous déplorons que trop de sujets soient restés dans le flou pour cette rentrée.

Des décisions devaient être prises avant la rentrée scolaire et elles ne l'ont pas été.

Deux exemples l'illustrent concernant les personnels :

- La position des personnels vulnérables,

- La position des « cas contact » en situation d'éviction de leur lieu d'exercice professionnel.

La récente polémique née des décisions des Agences Régionales de Santé a mis en lumière un questionnement sur la protection réelle des équipements mis à disposition des agents et pour l'instant la réponse apportée n'est pas satisfaisante et donc pas rassurante.

Nous savons que cette année va être particulièrement compliquée. Il faut l'accepter et tout mettre en œuvre pour faire face au mieux à la situation. Répéter que nous sommes prêts alors même que ce n'est pas ce que vivent les personnels, les place en porte-à-faux.

Les retours que nous avons massivement du terrain montrent qu'après seulement deux semaines de reprise, les personnels sont épuisés par la gestion de la crise tous azimuts, sans que celle-ci soit priorisée au regard des autres sujets inhérents à toute rentrée comme le lancement de nouvelles actions pédagogiques par exemple, sans être sécurisés, autre exemple, sur la déclinaison concrète des procédures comme la forme de l'avis médical nécessaire au retour des élèves ou des personnels après une suspicion.

Vous vous apprêtez à nous présenter l'agenda social de ce que le ministre a désigné dans un article de presse « le Grenelle des professeurs ». Cet agenda social intégrera vraisemblablement celui qui a débuté il y a longtemps et repris en cette rentrée sur la direction d'école.

Sur ce chantier de la direction d'école, nous vous redisons que les directrices et directeurs d'école attendent des améliorations importantes de leur quotidien devenu intenable. Ils sont prêts à se mobiliser pour les obtenir. Les réunions des mois de septembre et octobre seront suivies de très près par les personnels. Le SE-Unsa appréciera avec eux les mesures qui seront proposées. Le syndicat a

déposé une alerte sociale qui couvre l'ensemble du premier trimestre de l'année scolaire.

Plus globalement sur l'agenda social, les attentes des personnels sont fortes sur les rémunérations. L'utilisation de ce terme de « Grenelle des professeurs » qui devrait être et qui devra être une bonne nouvelle a suscité des tensions supplémentaires ne serait-ce que parce qu'il a ignoré les 200 000 agents de l'éducation nationale qui ne sont pas professeurs mais qui exercent au quotidien les métiers indispensables au fonctionnement du système éducatif. Pour l'UNSA Éducation, c'est bien l'ensemble des personnels qui doit être concerné et nous avons écrit au ministre en ce sens. L'UNSA Éducation veut un Grenelle pour tous les personnels engagés dans notre service public d'éducation.

La communication médiatique dense du ministre a conduit à une situation où sa parole publique renforce la défiance bien plus qu'elle n'apaise. Pour l'UNSA Éducation, la seule voie pour y remédier, c'est le dialogue social approfondi et pas seulement des concertations qui n'interviennent qu'après des annonces surprises et pour précéder des décisions unilatérales. L'agenda social qui s'ouvre doit répondre à cette exigence. Il lui faudra aussi réparer les défauts d'engagements pris et non tenus comme cela a été le cas pour l'agenda social des corps d'inspection ou pour la mise en œuvre, en académie, de la prime « Covid » pour les personnels.

Le ministre souhaite des professeurs heureux. A l'UNSA Éducation, nous voulons des personnels reconnus et respectés pour pouvoir exercer nos métiers avec fierté et sérénité.